

DESCRIPTION D'AFFECTATION DE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES**Préambule :**

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.]

1. Titre d'affectation VNU : Volontaire des National Unies International

2. Type de lieu d'affectation : Sans famille

3. Titre fonctionnel : Spécialiste en communication et sensibilisation

4. Cadre stratégique du Programme VNU : Maintien de la paix

5. Lieu d'affectation/Pays : Bangui, République Centrafricaine (RCA)

6. Durée : 24 mois

7. Date présumée du début d'affectation : octobre 2017

8. Agence/Institution hôte : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

9. Contexte organisationnel :

Le (la) volontaire intégrera l'équipe du projet d'appui à la Cour Pénale Spéciale centrafricaine (CPS). Celui-ci vise à contribuer à la lutte contre l'impunité, à la restauration de l'Etat de droit et de la cohésion sociale ainsi qu'à soutenir le processus de réconciliation nationale en vue de construire une paix durable.

L'initiative est un projet conjoint qui met ensemble le Gouvernement centrafricain (Ministère de la justice et Ministère de l'Intérieur) et les Nations Unies (la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique-MINUSCA, ONU Femmes, Programme des Volontaires des Nations Unies et le PNUD). Le PNUD intervient comme agent administratif et financier et gestionnaire du projet.

Les efforts communs visent à appuyer la CPS pour qu'elle : (1) enquête et instruisse les dossiers de violation de droits de l'homme les plus graves en veillant à l'organisation de procès équitables ; (2) soit dotée d'un personnel efficace et rigoureux ; (3) interagisse activement avec la population, assure

la participation effective des victimes et des témoins au processus judiciaire et contribue à générer de la confiance dans les institutions de l'Etat de droit ; (4) développe les capacités nationales en matière d'Etat de droit, contribuera au processus de justice transitionnelle et à la consolidation de la paix.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe de Chef du projet Appui à la CPS le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

- Contribuer à produire la stratégie de communication de la CPS ;
- Contribuer à produire la stratégie de sensibilisation et de mobilisation sociale de la CPS ;
- Appuyer la mise en œuvre des stratégies de communication et sensibilisation et mobilisation sociale de la CPS ;
- Conseiller et appuyer le/la Porte-parole de la CPS ;
- Appuyer la coordination de tout le travail fait dans le domaine de la sensibilisation des populations sur la CPS ;
- Contribuer au renforcement des capacités : le Volontaire est fortement encouragé à consacrer du temps à la formation, le coaching, le mentorat et le développement des capacités, surtout dans le travail avec ses homologues nationaux.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Réfléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Le développement et la mise en œuvre de la stratégie de communication de la CPS sont appuyés ;
- Le développement et la mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation et de mobilisation sociale de la CPS sont appuyés ;
- Encadrement du travail de outreach pour la CPS est réalisé ;
- Le/la Porte-parole de la CPS est recruté et est accompagné dans son travail.
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant avec (y compris la supervision) le personnel national ou homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP) ;
- La perspective de l'âge, le genre et la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de 'affectation
- Un mot sur les résultats concernant le volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, participation aux activités et contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences et expérience requises :

A. Niveau de qualifications : Licence/Maitrise

Domaine de qualification(s) : Etudes universitaires en journalisme, communication institutionnelle, sociologie, relations publiques ou domaines connexes.

Nombre d'année d'expérience requis : au moins 3 ans dans le domaine de la communication, sensibilisation, et/ou mobilisation sociale.

Langues : Français obligatoire et anglais de préférence, mais pas requis.

Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement du travail : non

Exigences requises pour l'utilisation de l'outil informatique : Maîtrise de Word, Excel et Internet.

B. Compétences et valeurs :

- **Intégrité et professionnalisme:** fait montre d'une expertise dans le domaine de spécialité et d'une capacité d'appliquer un bon jugement; niveau d'autonomie très élevé, de l'initiative personnelle et la capacité de prendre ses responsabilités; la volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en exerçant largement son pouvoir discrétionnaire, l'impartialité et la neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; spontané et ayant un sens de service.
- **Responsabilité:** mature et responsable; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- **Engagement à l'apprentissage continu:** fait montre d'initiative et de volonté d'apprendre de nouvelles compétences et se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- **Planification et organisation:** fait montre d'efficacité organisationnelle et des compétences et de la capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et contribue à la résolution des dans les délais; capacité d'établir des priorités et à planifier, coordonner et suivre son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignantes, et de gérer plusieurs projets / activités.
- **Le travail d'équipe et le respect de la diversité:** aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation; aptitude à établir et maintenir des rapports de travail harmonieux dans un environnement multiculturel, multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;
- **Communication:** fait montre de compétences interpersonnelles; de bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité d'effectuer des présentations, des options d'articuler et de positions de façon concise; capacité à prendre et défendre des recommandations; capacité à communiquer et faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang-froid et rester utile envers le personnel, tout en étant objectif, sans montrer l'intérêt personnel; la capacité de transférer des informations et des connaissances à un large éventail de différents groupes cibles;
- **Flexibilité, adaptabilité et capacité et la volonté d'opérer dans les environnements difficiles, distants et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des difficultés physiques et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; la volonté d'être déployé/transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;**
- **Un engagement véritable envers les principes des affectations des volontaires, qui comprend la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; et l'engagement envers les valeurs fondamentales de l'ONU.**

13. Conditions de vie :

La RCA est un pays enclavé avec des possibilités de voyage très limitées et entouré de pays (Tchad, RDC, Soudan, Sud Soudan et Cameroun) connaissant des problèmes de sécurité. Malgré des améliorations constantes, la situation sécuritaire reste très volatile. L'Instabilité socio-politique et des troubles sociaux et intercommunautaires continuent en particulier dans la capitale Bangui avec grèves fréquentes des fonctionnaires et des étudiants qui entraînent des interruptions de services dans la santé, l'éducation et la fonction publique.

Les coupures d'électricité sont fréquentes et provoquent l'insécurité dans la ville. La population de Bangui - dont les expatriés – s'inquiète de l'augmentation des cas de braquages et de vols comme un résultat direct de la crise depuis mars 2013 qui sévit avec une coalition de groupes armés et de rebelles. Les événements récents en septembre 2015 ont perturbé encore la cohésion sociale. Les élections se sont toutefois déroulées dans le calme lors des différents tours des législatives et présidentielles en décembre et février 2016.

En matière d'approvisionnement, le pays dépend totalement du Cameroun pour son accès à la mer situé à 1500 kms de Bangui provoquant des pénuries régulières de produits de base comme les aliments, le gaz, etc.

Le Trajet de Douala (Cameroun) à Bangui pour un chargement en moyenne prend une semaine en raison des routes en très mauvais état et plusieurs barrages routiers et l'insécurité routière. Actuellement, le couvre-feu s'applique à partir de 21h00. Cette situation est génératrice de stress le personnel et les membres de leur famille. Les infrastructures médicales et les services sociaux ne fonctionnent pas correctement. Néanmoins, un dispensaire des Nations Unies fournit des soins médicaux de base pour le personnel de l'ONU.

Par expérience, les volontaires des Nations Unies remplissent leur mission avec souplesse, engagement et une volonté de vivre et de travailler dans des conditions difficiles, y compris la chaleur et l'eau avec l'approvisionnement limité en électricité.

Les possibilités de logement sont également limitées et il faut prévoir environ entre 1000\$ et 2000\$ pour la location d'un appartement ou une maison. Il est recommandé au staff de ne pas vivre seul dans une résidence, et l'option de colocation est encouragée.

14. Conditions de Service : [\(Version en anglais- International Conditions Of Service-2015\)](#)

La durée de votre mission est de 24 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximale trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. Le VLA est calculé en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1,587 dollars Etats Unis. Le VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 45.5%, le VLA pour ce mois sera de $(1.587 \text{ \$EU} \times 45.5/100) + 1.587 = 2,309 \text{ \$EU}$. A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge : 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a un dépendant, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui concerne également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation et ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles au taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

15. Candidature

Si vous n'êtes pas encore candidat dans notre banque de données VNU, nous vous invitons à enregistrer votre profil sur <https://vmam.unv.org/candidate/signup>. **Important:** après avoir créé votre compte VNU avec succès en validant votre adresse email, vous devrez compléter toutes les sections de votre profil et sélectionner le code de l'annonce: "**CAFR000447-2055**" sur la liste déroulante dans la section « Recrutement spécial » de MyProfile. Votre candidature ne pourra être considérée que lorsque vous aurez cliqué sur « Soumettre mon profil » (en vert). Vous recevrez un message automatique avec votre numéro d'identification, ce sera la preuve que votre profil est bien enregistré dans notre base de données VNU.

Si votre profil est déjà dans la banque de candidats VNU, veuillez le mettre à jour en vous connectant à la page: <https://vmam.unv.org/>, cliquez sur l'option « **Recrutement Spécial** » sur le menu à gauche, puis cliquez sur « Editer » et sélectionnez le code de l'annonce « **CAFR000447-2055** » dans la liste et validez en cliquant sur « Mettre à jour ».

Date de clôture des candidatures : 17 mai 2017. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.